

## Les foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active en juin 2021

Fin juin 2021, le RSA a été versé à 97 304 foyers réunionnais, soit un effectif en diminution de -4 % depuis un an. La baisse est plus marquée encore pour les foyers d'allocataires percevant une majoration pour isolement avec -4,5 % en un an.

Sur les six premiers mois de l'année, près de 313 millions d'euros ont été versés par la Caf au titre du RSA dont 57 millions d'euros au titre du RSA majoré.

En fonction de leurs ressources, les allocataires peuvent cumuler le RSA et la prime d'activité : ils sont 14 013 bénéficiaires à être dans cette situation (+9%), en lien avec la forte hausse des allocataires de la prime d'activité (+5,5 %).

En juin 2021, 26 % de la population légale<sup>1</sup> était couverte au titre du Revenu de solidarité active (RSA). La Caf de La Réunion compte 97 304 bénéficiaires (dont 14 013 allocataires qui cumulent cette aide avec la prime d'activité), en baisse de -4,1 % par rapport au mois de juin 2020 (cf. Tableau 1).

Année	Juin 2020	Juin 2021	évo lution
<b>Effectifs allocataires CAF</b>	<b>282 875</b>	<b>284 560</b>	0,6%
<b>Effectifs allocataires RSA</b>	<b>101 494</b>	<b>97 304</b>	-4,1%
<i>dont allocataires RSA avec cumul prime activité</i>	<i>12 874</i>	<i>14 013</i>	8,8%
<b>Personnes couvertes au titre du RSA</b>	<b>230 553</b>	<b>219 988</b>	-4,6%
<b>Personnes couvertes RSA / population légale</b>	<b>27%</b>	<b>26%</b>	
<b>Effectifs allocataires Prime activité</b>	<b>78 504</b>	<b>82 794</b>	5,5%

Tableau 1. Les bénéficiaires du Revenu de solidarité active

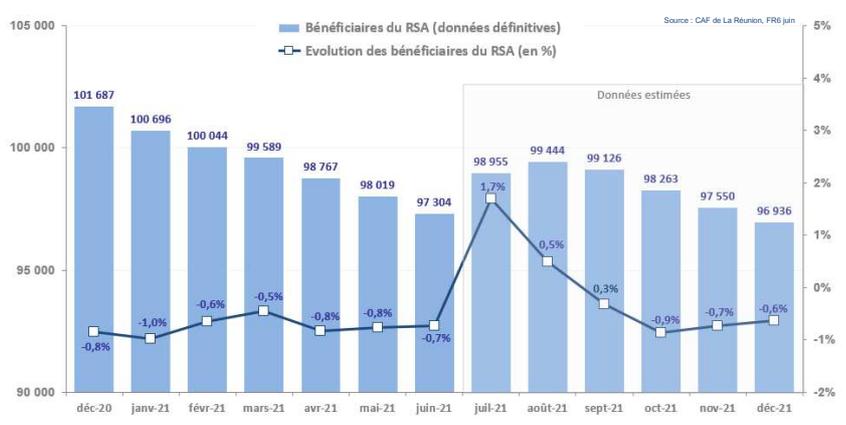
### Forte baisse du nombre d'allocataires du RSA au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021

Entre décembre 2020 et juin 2021, le nombre de bénéficiaires du RSA connaît une baisse forte et progressive, correspondant à 4 383 allocataires en moins (graphique 1).

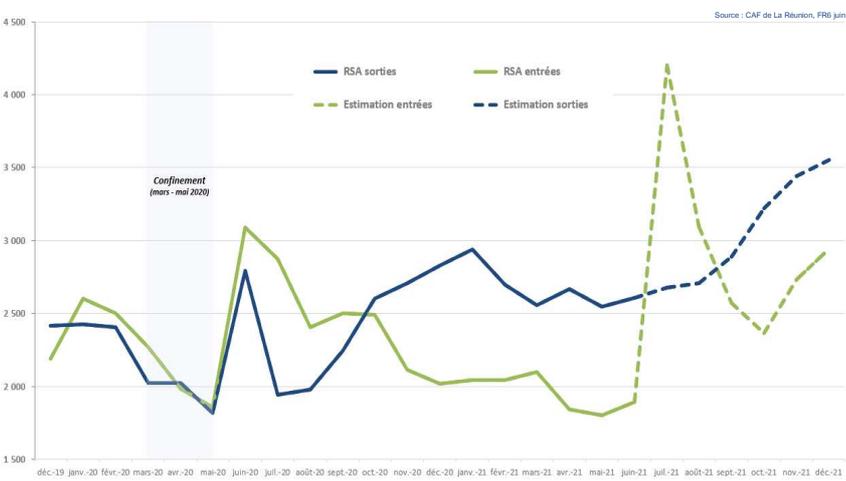
Cette diminution peut s'analyser au regard des entrées-sorties dans le dispositif (graphique 2). En effet, le nombre de fins de droit à la prestation se maintient à un niveau élevé et se combine avec le recul du nombre d'entrées dans le dispositif au cours du deuxième trimestre 2021.

La baisse des entrées dans le dispositif (environ 2 402 entrées par mois en moyenne au deuxième semestre 2020 contre 1 955 au premier semestre 2021) est à relier à la mise en œuvre de la mesure exceptionnelle de prolongement des droits à l'assurance chômage (cette mesure de soutien économique liée à la crise sanitaire du Covid-19 a pu amoindrir le nombre de licenciements et donc de nouvelles entrées dans le dispositif).

A contrario, la forte hausse des sorties dans le dispositif au deuxième semestre 2020 s'explique, principalement, par la reprise économique. En effet, généralement, l'évolution du marché de l'emploi se traduit avec un décalage sur le droit des allocataires : ce décalage est compris entre trois et cinq mois selon la date de renouvellement de leur déclaration trimestrielle de ressources (cf. encadré 1).



Graphique 1. Nombre de foyers bénéficiaires du RSA et évolution (en %)



Graphique 2. Evolution des allocataires entrants et sortants du RSA

<sup>1</sup> Source : Insee, Population légale – recensement population 2018 : 855 961 habitants (population municipale).

Le niveau soutenu des sorties du RSA observé au cours des six premiers mois de l'année 2021 est lié notamment à l'augmentation des ressources des allocataires, comme le montre l'évolution des sorties de droit pour « perception de ressources trop élevées ». En juin 2021, les allocataires exclus de droit pour le motif « ressources trop élevées<sup>2</sup> » sont en hausse de +21 % par rapport à décembre 2020 (cf. graphique 3).

### Croissance des effectifs au troisième trimestre, suivie d'une baisse au quatrième trimestre

Dans le graphique 1, les effectifs d'allocataires des mois de juillet à décembre 2021 ont été estimés, en appliquant aux effectifs du même mois de l'année précédente, le taux de croissance<sup>3</sup> en glissement annuel observé à partir des données semi-définitives.

Fin décembre, le nombre d'allocataires du RSA est estimé à environ 96 940 individus correspondant à une légère baisse de -0,4 % par rapport au mois de juin (l'évolution en glissement annuel étant de -5 %).

Selon les estimations, le nombre d'allocataires du RSA progresse fortement en juillet 2021 et se stabilise lors des deux mois qui suivent (cf. graphique 1). Cette forte croissance des effectifs en juillet peut notamment s'expliquer par la hausse constatée des entrées dans le dispositif (+ 4 350 entrées en juillet contre +1 900 en juin). En fait, la fin du prolongement des droits à l'assurance chômage actée en juin 2021, semble avoir généré une bascule dans le RSA pour un certain nombre d'allocataires, pour le mois suivant.

S'agissant des sorties dans le dispositif, leur nombre semble évoluer de manière progressive durant le deuxième semestre 2021, signe de la continuité de la reprise économique (cf. encadré 2).

### Baisse des allocataires du RSA non majoré

Le nombre d'allocataires du RSA socle non majoré a baissé de -4,1 % en glissement annuel, passant de 85 419 à 81 952 individus (cf. tableau 2). En juin 2021, 30 633 allocataires bénéficient du RSA comme unique prestation CAF, un effectif en recul de -5 % par rapport à 2020. Concernant les bénéficiaires du « RSA jeunes », cet effectif n'a pas varié en un an.

### Hausse des allocataires cumulant RSA et la prime d'activité

L'incitation à l'activité peut se traduire aussi par le cumul du RSA et de la prime d'activité (cf. tableau 3). Ils sont 14 013 bénéficiaires à être dans cette situation en juin 2021, soit une hausse de +9 % sur un an (par ailleurs, les allocataires de la prime d'activité sont au nombre de 82 794, en hausse annuelle de +5,5 %). Ces derniers représentent environ 14 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA.

Concernant les autres prestations, près de la moitié des allocataires du RSA (soit 43 232 foyers) bénéficient également des Allocations familiales. La moitié d'entre eux bénéficient d'une aide au logement et 15 % d'une Prestation d'accueil du jeune enfant (cf. tableau 3).

<sup>2</sup> C'est le nombre de foyers bénéficiaires qui possèdent un droit commun suspendu certain au RSA, car les ressources trimestrielles sont supérieures au plafond.

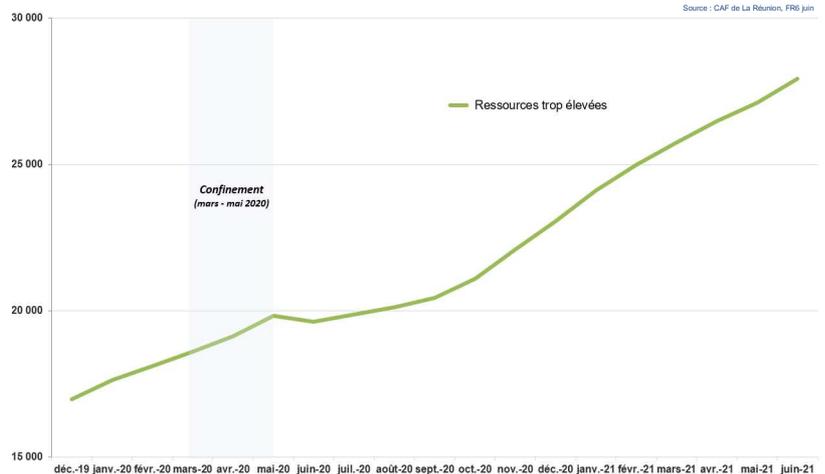
<sup>3</sup> Source : Le taux de croissance du nombre de bénéficiaires issu des fichiers définitifs diffère légèrement de celui issu des fichiers semi-définitifs selon les trimestres, mais la tendance est comparable entre les deux sources. Les effectifs du mois le plus récent en données définitives sont ainsi estimés en appliquant aux effectifs du même mois de l'année précédente le taux de croissance en glissement annuel observé à partir des données semi-définitives.

<sup>4</sup> Les données calculées sur la base de données semi-définitives, sont observées avec six semaines de recul par rapport au mois de droit, alors que les supports conjoncturels habituels sont réalisés sur des données dites définitives, c'est-à-dire avec six mois de recul.

## Encadré 1

Les évolutions du nombre de bénéficiaires au travers des entrées-sorties dans la prestation. L'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA d'un mois à l'autre peut se déduire du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et de fins de droit à la prestation (sorties) ayant eu lieu sur la période. Il est à noter que les flux d'entrées et de sorties dans le droit sont affectés par des effets saisonniers. Les modalités de déclarations des ressources des allocataires impliquent un délai entre les événements économiques et leur pleine manifestation sur les flux d'entrées et de sorties. En effet, le RSA repose sur un calcul trimestriel : tous les trois mois, les allocataires remplissent une déclaration trimestrielle de ressources (DTR) sur les trois mois précédents à partir de laquelle le RSA est calculé jusqu'à la prochaine déclaration.

Source : Le revenu de solidarité active : fin juin 2021, Rsa conjoncture, n°35, octobre 2021.



Graphique 3. Nombre de foyers suspendus du RSA selon le motif de ressources trop élevées

## Encadré 2

En dépit de la dégradation de la situation sanitaire et des nouvelles contraintes qui l'accompagnent, l'économie réunionnaise fait à nouveau preuve de résilience au 3<sup>e</sup> trimestre 2021. L'emploi salarié continue ainsi de croître avec 3 300 emplois supplémentaires par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre (+ 1,2 %). Cette croissance est tirée par le dynamisme du secteur public (+ 1,6 %), soutenu par les contrats aidés. Dans le secteur privé, l'emploi augmente mais de manière moindre (+ 1,0 %). Le volume d'heures de travail rémunérées reflète le dynamisme de l'emploi : en octobre, il se situe au-dessus de son niveau d'octobre 2019. Le taux de chômage oscille entre 17 et 18 % depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2020, à un niveau très inférieur à sa valeur de 2018 (24 %).

Source : Au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, à nouveau plus de 3 000 emplois créés, Insee Conjoncture La Réunion, numéro 20, Janvier 2022

Revenu de Solidarité Active	Juin 2020	Juin 2021	évolution
<b>Foyers bénéficiaires du RSA</b>	<b>101 494</b>	<b>97 304</b>	-4,1%
<b>RSA majoré</b>	16 075	15 352	-4,5%
<b>RSA non majoré</b>	85 419	81 952	-4,1%
<b>RSA jeunes</b>	14	14	0%
<b>Bénéficiaires RSA seulement</b>	<b>32 258</b>	<b>30 633</b>	-5,0%
<b>Personnes couvertes par le RSA</b>	<b>230 155</b>	<b>219 988</b>	-4,4%

Tableau 2. Evolution des foyers bénéficiaires du RSA

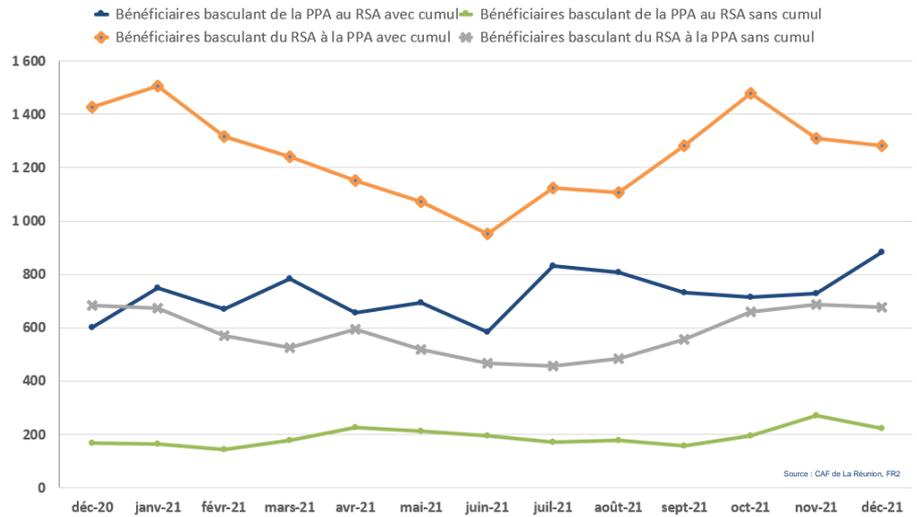
Bénéficiaires cumulant le Revenu de Solidarité Active avec	Juin 2020	Juin 2021	évolution
<b>Allocations familiales</b>	45 365	<b>43 232</b>	-4,7%
<b>Prestation accueil jeune enfant</b>	15 802	<b>14 982</b>	-5,2%
<b>Allocation soutien familial</b>	25 416	<b>24 614</b>	-3,2%
<b>Allocation enfant handicapé</b>	3 219	<b>3 575</b>	11,1%
<b>Allocation logement social</b>	14 571	<b>14 300</b>	-1,9%
<b>Allocation logement familial</b>	36 898	<b>35 395</b>	-4,1%
<b>Allocation adulte handicapé</b>	166	<b>206</b>	24,1%
<b>Prime d'activité</b>	12 874	<b>14 013</b>	8,8%

Tableau 3. Evolution des bénéficiaires du RSA selon les prestations versées

## Forte bascule des allocataires du RSA vers la prime d'activité lors du troisième trimestre 2021

En effet, selon les données semi-définitives<sup>4</sup> (cf. graphique 4), il y a eu une bascule des allocataires du RSA vers la prime d'activité allant du mois de juin à octobre 2021 (soit près de 9 150 bascules durant cette période, avec une moyenne de +1 800 par mois). Une situation s'expliquant principalement par l'amélioration de la situation économique et de l'emploi sur l'île (cf. encadré 2).

Par ailleurs, la grande majorité de ces allocataires ayant basculé du RSA vers la prime d'activité (soit 70 %) cumulent les deux prestations. A contrario, on observe sur la même période, une stabilisation des allocataires basculant de la prime d'activité vers le RSA (soit environ 950 bascules en moyenne chaque mois).



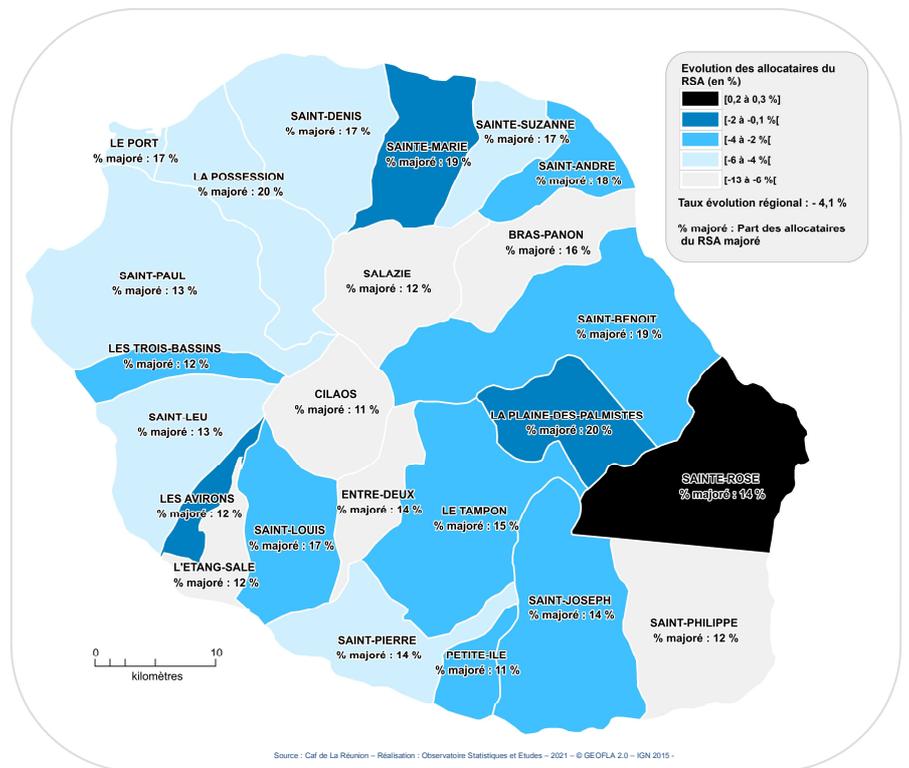
Graphique 4. Les bénéficiaires basculant du RSA à la Prime d'activité (données semi-définitives)

## Baisse des allocataires du RSA dans quasiment toutes les communes

D'après la carte 1, depuis le mois de juin 2020, seule la commune de Sainte-Rose connaît une hausse de ses allocataires.

Les communes qui enregistrent les plus fortes décroissances se situent dans le centre et le nord-ouest de l'île.

La Possession et la Plaine des Palmistes sont les communes qui enregistrent les plus fortes concentrations d'allocataires du RSA majoré (avec 20 %). A contrario, les communes de Petite-Île et de Cilaos enregistrent les plus faibles (avec 11 %).



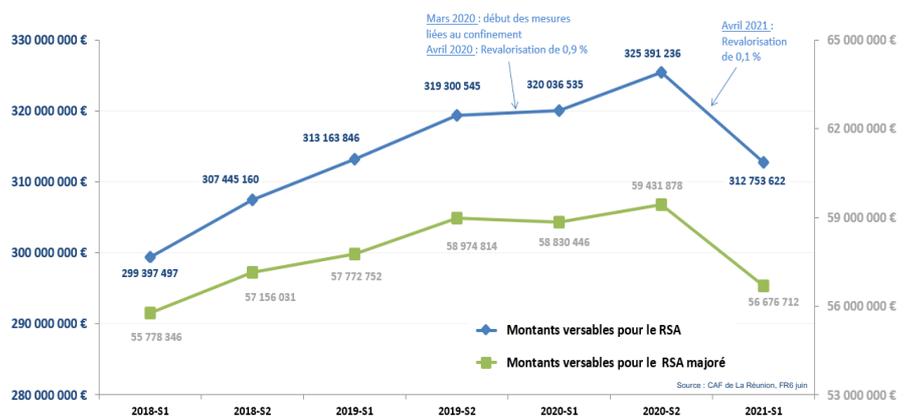
Carte 1. Taux d'évolution des bénéficiaires du RSA sur le territoire

## Forte baisse des dépenses du RSA au premier semestre 2021

Selon les données définitives en « mois de droit » issues des fichiers statistiques Caf (avec 6 mois de recul), le montant total versé au titre du RSA atteint 313 millions d'euros au premier semestre 2021 (contre 325 millions d'euros au semestre précédent), dont environ 57 millions d'euros pour le RSA majoré (cf. graphique 5). Le montant moyen versé aux allocataires du RSA s'élève à 525 euros en juin 2021.

L'année 2020 a été marquée par une forte croissance des dépenses et des allocataires du RSA, en lien avec la crise sanitaire. À partir de 2021, les dépenses et les effectifs connaissent une diminution progressive, en lien avec la mesure exceptionnelle de prolongement des droits à l'assurance chômage (causant de moindres entrées dans le dispositif du RSA) et avec la reprise économique.

Concernant les dépenses liées au RSA majoré, on observe également une forte baisse pour le premier semestre 2021.



Graphique 5. Evolution semestrielle des montants versables pour le RSA